

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 17 octobre 2025.

Labellisation d’UtoPistes – Cité internationale des arts du cirque de Vénissieux comme « pôle national du cirque ».

Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce accorder le label « Pôle national du cirque » (PNC) à l'Association de préfiguration de la Cité internationale des arts du cirque de Vénissieux.

Cette labellisation, fruit d’un travail porté depuis plus de 15 ans par la compagnie conventionnée MPTA et l'École de cirque de Lyon, marque la volonté du ministère de la Culture et de l'ensemble des collectivités territoriales partenaires de soutenir un projet ambitieux dédié à la création, à la formation et à la diffusion du cirque contemporain, au service des artistes, des professionnels et des publics.

A compter de 2028, la Cité internationale des arts du cirque s'installera dans le quartier Parilly, à Vénissieux. Ce projet d'envergure, porté conjointement par l'État, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Ville de Vénissieux, incarne une ambition partagée : faire de l'une des plus importantes agglomérations françaises un pôle majeur pour le développement et le rayonnement du cirque contemporain. Soutenu par un programme architectural ambitieux, dont la construction est déjà engagée, ce nouvel équipement offrira aux artistes et aux publics des espaces de création, de transmission et de rencontre à la hauteur de l'exigence artistique et de l'ouverture internationale du projet.

Porté par Mathurin BOLZE et ses équipes, le projet s'appuiera sur trois piliers : la création et la production, par un soutien renforcé aux artistes de la scène circassienne française et internationale, la formation et la transmission grâce à l'École de Cirque de Lyon, et l'ancrage territorial fondée sur une programmation régulière, des actions d'éducation artistique et des initiatives de proximité à destination de tous les habitants. Ce sont ainsi toutes les activités de la filière cirque qui seront développées par le nouveau Pôle national du cirque.

La labellisation d'Utopistes - Cité internationale des arts du cirque consolide un réseau national désormais constitué de 15 Pôles nationaux de cirque présents sur l'ensemble du territoire. Cela témoigne de l'ambition et de l'engagement de l'Etat et des collectivités territoriales pour le développement de cet art tout à la fois populaire, exigeant et innovant.

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : *« Cette nouvelle Cité internationale des arts du cirque, ancrée dans la métropole lyonnaise, réunira de manière unique une compagnie de création de référence et une école de formation réputée pour son excellence. Cet ambitieux projet est le fruit d'un travail main dans la main de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs de la filière circassienne au service de l'accès de tous aux pratiques culturelles. »*